**Demande d’aménagement du temps de présence à l’école maternelle pour un enfant soumis à l’obligation d’instruction et scolarisé en petite section**

**Ecole :** nom, adresse, tel

**Directeur de l’école :** nom, prénom

**Enfant concerné :** nom, prénom, date de naissance

**Personne responsable de l’enfant** : nom, prénom, adresse

**1/ Aménagement demandé**

Je sous-signé (e) demande que l’enfant soit autorisé à être absent de l’école au début des heures de classes de l’après-midi selon les modalités suivantes :

[ ] Lundi. L’enfant reviendra à l’école à …………….

[ ] Mardi. L’enfant reviendra à l’école à …………….

[ ] Jeudi *;* L’enfant reviendra à l’école à …………….

[ ] Vendredi *;* L’enfant reviendra à l’école à …………….

Date et signature de la personne responsable de l’enfant

**2/ Avis du directeur de l’école sur la demande formulée ci-dessus** *(émis après consultation des membres de l’équipe éducative)*

Date de réception de la demande : …………

[ ] Avis favorable

[ ] Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

……………………………………….….

……………………………………….….

Date, signature et cachet du directeur de l’école

**3/ Décision de l’inspecteur de l’éducation nationale**

Date de réception de la demande : …………

[ ] Avis favorable

[ ] Avis défavorable, pour les motifs suivants :

…………………………………………

…………………………………………

Date, signature et cachet de l’inspecteur de l’éducation nationale

**4/ Suivi de la mise en œuvre de l’aménagement autorisé**

*L’équipe éducative est réunie régulièrement durant l’année scolaire pour suivre la situation de tout enfant bénéficiant d’une autorisation d’aménagement de son temps de présence à l’école. Une première réunion est à prévoir dans le courant du premier trimestre suivant la date de début de la mise en œuvre de l’aménagement.*

Date prévue pour la réunion de la première équipe éducative :……………..

*(peut être modifiée selon les disponibilités des participants ; à confirmer ultérieurement dans les délais habituels par le directeur de l’école*